







FORMATION EN PRÉSENTIEL

# RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

(ART. L4644-1 DU CODE DU TRAVAIL, CIRCULAIRE DU 9 NOVEMBRE 2012)

 <p>Mise en oeuvre</p> <p><b>Alternance théorie/Pratique</b></p>	 <p>Modalité</p> <p><b>Présentiel</b></p>	 <p>Effectif par session</p> <p><b>1 mini &gt; 12 maxi</b></p>	 <p>Durée</p> <p><b>21 heures / 3 jour(s)</b></p>
---	--	--	--

## OBJECTIF

Etre capable de mener à bien ses missions de « salarié compétent dans les activités de protection et de prévention des risques professionnels » afin d'assister et de conseiller le chef d'établissement dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- DC1 - Connaître et appliquer la réglementation Santé & Sécurité au Travail
- DC2 - Connaître et développer la Prévention des Risques Professionnels
- DC3 - Connaître et appliquer les missions du RS&ST
- C 3.1 - Mettre en place l'accueil des nouveaux salariés
- C 3.2 - Élaborer les plans de prévention de co-activité
- C 3.3 - Veiller aux affichages obligatoires
- C 3.4 - Obtenir et utiliser un Registre d'Accidents Bénins
- C 3.5 - Élaborer et mettre à jour le Document Unique (DUER)
- C 3.6 - Analyser les accidents du travail

## PUBLIC CONCERNÉ

Personnels d'établissements publics et privés ou intervenants extérieurs.

## PRÉ-REQUIS

- Acquérir les bases en prévention (formation INRS) *Recommandé*

<b>Tarif</b>	<b>1250 € NET</b> par participant
<b>Réf.</b>	<b>PRO-000070</b>
<b>Formulaire d'inscription</b>	<a href="#">INSCRIPTION DIRECTE</a> ou sur <a href="https://www.gps-bretagne.bzh/devis-inscription/">https://www.gps-bretagne.bzh/devis-inscription/</a>
<b>Contact</b>	0222551530 contact@gps-bretagne.bzh www.gps-bretagne.bzh



## PROGRAMME

Plusieurs cadres de missions peuvent être confiées:

DC1 – Connaître et appliquer la réglementation Santé & Sécurité au Travail (S&ST) :

- Les obligations employeurs et salariés (Les formations règlementaires, Les 14 documents obligatoires, Le management S&ST (Cour de Cassation) et les 9 principes généraux de prévention)
- La réglementation EU et Française du Référent Santé & Sécurité au Travail (RS&ST)

DC2 – Connaître et développer la Prévention des Risques Professionnels

- Définition, Enjeux et valeurs de la prévention Acteurs internes et externes de la prévention (Rôles et missions)
- Coûts (Directs / Indirects) et rentabilité de la prévention Comprendre l'apparition d'un dommage (MAD)
- Définitions et procédures de reconnaissance des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles (MP)
- Importances des AT/MP (Statistiques, Indices et Taux de fréquence / gravité).
- Différences et efficacités entre la Prévention et la Protection (EPI / EPC)
- Différences entre Danger et Risque (Travail prescrit et réel)
- Les étapes de la démarche globale d'Evaluation des Risques Professionnels (EvRP)
- Le Danger Grave Imminent (DGI) - Droit de retrait et le devoir d'alerte.

DC3 – Connaître et appliquer les missions du Référent Santé & Sécurité au Travail (RS&ST)

- Mettre en place l'accueil des nouveaux salariés (Tutorat et livret d'accueil)
- Élaborer les plans de prévention de co-activité (PPSPS)
- Veiller aux affichages obligatoires
- Obtenir et utiliser un Registre d'Accidents Bénins
- Élaborer et mettre à jour le Document Unique (DUER)
- Analyser les Accidents du travail (AT) - Savoir utiliser la méthode de l'Arbre des causes
- Apprécier la situation de l'établissement (Grilles d'indicateurs S&ST (Plus de 50 et moins de 50 salariés))
- Connaître les facteurs de pénibilité (CPP)
- Connaître les vérifications machines (Vérifications initiales CE neuves, vérifications quotidiennes et vérifications périodiques techniques)
- Connaître la signalisation Santé & Sécurité au Travail
- Connaître les notions de communication interne et d'information (Fiche de remontée, Procédure intra-net, FSD...)
- Suivre et veiller les Risques Spécifiques (FDS et Sites de référence)

## LES PLUS

Le programme sera établi en fonction de la demande réalisé par l'employeur sur les missions confiées au référent santé et sécurité. Formation interactive, participative et opérationnelle

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Philippe GOSELIN	Formateur Référent Santé Sécurité au Travail	Mises en situation et évaluation continue	Certificat de Référent en Santé & Sécurité au Travail